

Des politiques linguistiques aux politiques étrangères : approches
Bourdieuisiennes des mobilités étudiantes

Par Victor Montoya

L'objectif de cette communication est de réfléchir aux enjeux des politiques linguistiques sous l'angle des Relations Internationales à partir des concepts de la sociologie de Bourdieu.

Le cadre théorique proposé, articulant le concept de capital et de champs au modèle gravitationnel de Calvet, envisage le capital linguistique comme un élément structurant et structuré des RI. Les langues sont un élément du positionnement des pays dans les champs internationaux : les politiques linguistiques sont ainsi un enjeu des politiques étrangères.

L'analyse comparée des mobilités étudiantes d'Amérique Latine vers la France et les États-Unis permet de considérer la structuration linguistique du champ universitaire global : l'importance des flux par discipline est différenciée selon le pays de destination et donc selon la langue. Ces mobilités forment ainsi des élites différenciées par leurs compétences scientifiques et culturelles.

Cette structuration du champ universitaire global et cette différenciation linguistique des élites sont particulièrement intéressantes si l'on envisage le rôle des langues dans la structuration des champs économiques internationaux. Des études économétriques montrent que la langue est un élément structurant des échanges économiques. La formation d'élites francophones est ainsi un enjeu pour les États aspirant à acquérir un capital culturel et linguistique qui permette leur insertion internationale.

Ces réflexions permettront de considérer la position géolinguistique de l'Amérique Latine au regard de la francophonie: le français est un capital qui permet à l'Amérique Latine d'articuler des relations Sud-Nord et Sud-Sud. Cette triangulation est d'autant plus intéressante qu'elle s'inscrit dans un espace latin. Deux espaces sont stratégiques : la Caraïbe et l'Atlantique Sud. Le français, en tant que capital culturel structurant d'espaces stratégiques pour l'Amérique Latine, est ainsi un atout pour son insertion internationale.

NB : Ce résumé correspond exactement à celui qui a été soumis au comité scientifique de la XVII^e Sédifrale et en suit donc les exigences formelles.